

# MITTERSHEIM

## BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2015



Boulangerie - Pâtisserie
LITTNER S.A.S.
133, rue Général Jordy
57560 ABRESCHVILLER
Tél. 03 87 03 71 29
E-mail : littner.sas@wanadoo.fr

LAURYN COIFFURE
Aurélie vous accueille dans un espace détente et bien-être avec luminothérapie et sièges massants façon shiatsu
9A rue de Berthelming - 57930 Mittersheim
03 87 03 42 23

HA VENTES
EQUIPEMENT POUR RESTAURANTS ET COLLECTIVITES
haventes.jlh@orange.fr
57930 MITTERSHEIM • Fax 03 87 07 53 90

GARAGE RINGWALD SAS
NATHALIE ET PHILIPPE
30 RUE PRINCIPALE
57930 MITTERSHEIM
03 87 07 67 09
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

ENTREPRISE DE FONDATIONS SPECIALES
DURMEYER S.A.S.
PIEUX - PALPLANCHES - CONSOLIDATIONS DE SOLS
7 rue du Pont Neuf - 57930 Mittersheim
Téléphone + 33 (0)3 87 07 67 07 - Télécopie + 33 (0)3 87 07 62 74
durmeyer@durmeyer.fr
www.durmeyer.fr

Les Châtaigniers
57930 Mittersheim
Tél : 06.07.64.88.43
claude.mangeot@free.fr
Claude Mangeot
Ostéopathe D.O.
Ostéopathie Cognitive
sur rendez-vous

M.G.S.
Mécanique Générale Sinteff
2 rue Napoléon
57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 56 74
Fax : 03 87 07 58 70
E-mail : mgsinteff@wanadoo.fr

CANAL EVASION
Gérard THIEBAUT

RESTAURANT DU PONT NEUF
En été, déjeunez en plein air !
03 87 07 67 16
Ecluse 15 - 57930 MITTERSHEIM
Bar ouvert toute le journée

# La nouvelle équipe municipale



Sébastien HUBER
1er Adjoint
Service Général personnel, finances, régie
Délégué CCSMS
Commission appel d'offre
voirie, bâtiment, matériel



Alexandra FIXARIS
2ème Adjointe
Service Général personnel, finances, régie
Responsable association, tourisme, sport, culture, manifestations
Informatique, communication, presse
Commission appel d'offre



Thierry KILLIAN
3ème Adjoint
Service Général personnel, finances, régie
Délégué SIE Domnon
Responsable voirie, bâtiment, matériel
Commission appel d offre



Valérie KREMEUR
4ème Adjointe
Service Général personnel, finances, régie
Responsable sécurité, école, planning, fleurissement



Myriam LUTZ
Responsable salle des fêtes
voirie, bâtiment, matériel
association, tourisme, sport, culture, manifestations



Gabrielle SCHNEIDER
Responsable cimetière
voirie, bâtiment, matériel
association, tourisme, sport, culture, manifestations
Organisation anniversaire des aînés



Nadine Klein
Responsable journée nettoyage village
Accueil périscolaire
voirie, bâtiment, matériel



Mélanie KALK
Suppléant appel d offre
association, tourisme, sport, culture, manifestations



Corinne BERG
Suppléant appel d offre
voirie, bâtiment, matériel



Cathy GRIBLING
association, tourisme, sport, culture, manifestations
Organisation anniversaire des aînés



Thierry DALANJI
Informatique, communication, presse
Sécurité, école, planning, fleurissement



Jérôme ROMER
voirie, bâtiment, matériel



Benoît HERMANN
Sécurité, école, planning, fleurissement
association, tourisme, sport, culture, manifestations



Robert AUBERT
Responsable journée nettoyage village
Suppléant appel d offre
Délégué sécurité routière
Délégué armée

# SOMMAIRE


Le mot du Maire Page 2-3

Les délibérations du Conseil Page 4 -9

Les pages des Associations

- Arts et Métiers Page 10
- Donneurs de sang Page 11
- USM voile et avirons Page 12-13
- USFM Page 14-15
- Pompiers Page 16-17
- Amicale des Pompiers Page 18
- UNC Page 19
- Club avicole Page 20-21
- Les vieilles soupapes Page 22-23
- AAPPMA Page 24

Vie scolaire Page 25-27

Salle des fêtes & Cimetière Page 28

Pour bien vivre ensemble Page 29-30

Syndicat des eaux de Domnon Page 31-33

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud Page 34-35

Parc Naturel régional de Lorraine Page 36-37

Vie au village Page38-41

- Naissance
- Mariage
- Anniversaire
- Décès
- Repas des aînés

Taxe Locale Page 42

- Délibérations d'orientation budgétaires 2015 Page 43-44

Adresses utiles Page 45-46

Au cours de l'année Page 47-48

Je suis Charlie Page 49

Calendrier des manifestations Page 50-51

# MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Voici que s'achève 2014, année importante pour mon conseil et moi-même, car ce fut l'année de notre début de mandat.

Sachez que chaque jour passé à la Mairie, nous faisons le maximum pour mériter et garder la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales.

Notre volonté de bien faire et de respecter les engagements de notre campagne sont primordiaux. Pour cela, nous sommes tous impliqués dans différentes instances locales afin de mieux représenter notre village et être au courant des projets du territoire.

Au sein de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle sud, le 1er adjoint Sébastien Huber participe à la commission assainissement pour la mise aux normes et l'optimisation de notre système d'épuration, et déjà nous pouvons en tirer les bénéfices. Suite à la vérification et la remise en marche correcte de notre station, nous limitons les désagréments olfactifs et offrons un meilleur respect de l'environnement.

Toujours au sein de cette communauté de commune, je siège dans la commission aménagement de l'espace communautaire pour suivre avec assiduité le dossier déploiement de la fibre optique, un point essentiel de nos engagements. Des informations devraient nous être transmises début 2015 sur le programme de développement du numérique de la région.

Dans nos projets, nous avions aussi pris l'engagement de tout faire pour que nous ayons une eau de bonne qualité. Sachez que Thierry Killian, 3éme adjoint et moi-même siégeons au Comité du Syndicat des Eaux de Domnon les Dieuze. Nous restons vigilants au service et à la qualité de notre eau, notamment en ayant pu visiter la source, les installations de pompage et le château d'eau.

Pour la redynamisation de notre village, j'espère que vous avez pu voir déjà des améliorations.

- Un entretien de notre village, grâce à l'implication de nos ouvriers communaux et la présence des adjoints,

- un embellissement floral et une mise en valeur de la fontaine au centre du village par l'équipe féminine du conseil (merci à Myriam, Gabrielle, Valérie, Alexandra, Mélanie, Nadine et Cathy),

- une opération de nettoyage en début de mandat organisée par Robert Aubert et Nadine Klein avec l'aide des associations villageoises, le conseil et les bénévoles,

- la relance du complexe touristique, avec l'acquisition de jeux aquatiques gonflables, et une présence des adjoints Sébastien Huber, Thierry Killian et moi-même tous les samedis matin de la saison estivale sur le complexe - avec la participation de Jacky Maurer - afin de faire respecter le règlement intérieur du camping. Voilà une partie de nos actions de l'année 2014, sans oublier le lancement de la fête du port fin août et le déplacement de notre fête foraine sur le site du port.

Mais voilà, nous sommes en 2015.

L'année sera une année difficile économiquement pour l'ensemble des communes.

L'état demande une aide importante aux collectivités pour le redressement des finances publiques, tout en se déchargeant de certaines compétences en les transférant aux collectivités locales.

Cela correspondra à une diminution de 11 milliards d'euros d'aides aux collectivités locales de 2015 à 2017. A notre niveau, cela équivaut à une contribution par habitant de l'ordre de 14.70€ en 2014 et à 84€ en 2017.

Il faut que nous soyons prêts à ces bouleversements, nombreuses communes risquent de se trouver dans des situations très difficiles.

Continuons à développer nos avantages touristiques et notre village afin de pouvoir subvenir aux besoins de la commune et contribuer à la pérennisation de nos commerces, écoles, artisans et entreprises.

Sachez déjà que la Communauté de Communes subventionne entièrement une étude de réaménagement de notre camping. Ainsi, nous pourrons prévoir un programme de rénovation de notre complexe touristique afin de faire venir ou revenir des résidents.

Continuons notre action sur le port, en faisant payer le droit d'amarrage et en embellissant le secteur afin que plus en plus de plaisanciers s'attardent chez nous.

Développons encore notre Centre Nature et Sport du Lac Vert (ancienne base de voile) et qui reste un acteur majeur de notre complexe touristique et de découverte de notre commune.

Maitrisons nos budgets, nos dépenses communales en faisant les bons investissements, en provisionnant les rénovations de nos bâtiments, en louant au maximum nos logements communaux.

Travaillons tous ensemble pour l'embellissement et le développement de notre village.

Nous aurons tous à y gagner :

- des commerces présents,

- les taxes les plus basses de la région,

- une qualité de vie agréable

Et surtout le plaisir d'avoir effectué quelque chose ensemble.

C'est pourquoi je vous présente au nom de mes Adjoints, de mes Conseillers Municipaux

« Mes vœux de santé,

De bonheur,

De joie,

Jean Luc HUBER

Maire de MITTERSHEIM



## Séance du 15 Avril 2014

Etaient présents : Tout le Conseil.

1) Le Conseil Municipal, après délibération, arrête les budgets primitifs 2014 ainsi qu'il suit :

   - Budget principal : Fonctionnement 785 993.13 Investissement 513 961.62
   - Budget camping : Fonctionnement 527 811.00 Investissement 176 776.00
   - Budget base : Fonctionnement 198 000.00 Investissement12 079.32
   - Budget assainissement : Fonctionnement 47 300.00 Investissement 81 378.18
   - Budget port : Fonctionnement 4 900.00 Investissement 00.00

   Les budgets primitifs 2014 sont adoptés à l'unanimité. Les taux des contributions directes restent inchangés.

2) Le Conseil Municipal élit la commission d'Appel d'Offre. Sont élus : Mr HUBER S., KILLIAN T., Mme FIXARIS A., membres titulaires, Mme KALK M., Mr AUBERT R., Mme BERG ., membres suppléants pour faire partie avec Mr le Maire, Président de droit, de la commission d'Appel d'Offre de la Commune.

3) Sont élus délégués au Syndicat des Eaux de Domnom les Dieuze : Mr HUBER J.L. et Mr KILLIAN T.

4) Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints à compter du 30 Mars 2014 ainsi qu'il suit :

   - Le Maire : 31% de l'indice brut 1015
   - Les Adjoints : 8.25% de l'indice brut 1015

5) Le conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec la Trésorerie de Fénétrange portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

6) Les nouveaux tarifs de location de la Salle Socioculturelle sont fixés comme suit :

   - Apéritif, repas de famille : local : 1 jour 50 € - 2ème jour 25 €

     Extérieur : 1 jour 100 € - 2ème jour 50 €

   - Soirée dansante payante : local 100 €/jour – extérieur 150 €/jour
   - Supplément chauffage du 01/10 au 31/03 : 50 €/jour

7) Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de Mr MULLER Guy qui souhaite exploiter un taxi sur la Commune.

## Séance du 24 Juin 2014

Etaient présents : Tout le Conseil.

1) Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la nomination en qualité de Sous Régisseur de Mme Vanessa DIEFFENTHALER. Il rappelle les tarifs de la billetterie du Port à revoir 10 € par jour pour les bateaux et 4 € par jour pour les camping-cars.

   Le Conseil Municipal fixe ensuite les tarifs suivants :

   - Location de la terrasse au Café du Port (80m2) : 150 €/an
   - Location du tennis couvert aux Club de Football en hiver de Novembre à Mars : 350 € avec vestiaire et douches et 200 € sans vestiaire et douches (Assurance obligatoire + Caution de 500 €). Responsable Mr KILLIAN Thierry.
   - Fermages 2013 : 0.885 € l'are. De nouveaux baux seront établis pour 2014 et pour 9 ans.

2) Le Conseil Municipal après délibération, décide d'attribuer les subventions suivantes pour 2014 :

   - Amicale des Donneurs de Sang : 300 €
   - Amicale des Sapeurs-Pompiers : 700 €
   - Association des Vielles Soupapes : 300 €
   - Association Arts et Métiers : 300 €
   - SPA Sarrebourg : 250 €
   - ALCM : 300 €

3) Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Mr MONCEL Jean Christophe, architecte à Sarralbe pour la maîtrise d'œuvre relative aux travaux de mise en conformité, accessibilité et rénovation partielle du temple protestant. La rémunération forfaitaire provisoire s'élevant à la somme de 20 500.00 € H.T. soit 24 600.00 € T.T.C. Il autorise Mr le Maire à signer le marché devant intervenir et à lancer la procédure de consultation.

4) Le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge de la participation financière des frais d'accueil scolaire demandés par la Commune de Dieuze (660.00 €) pour l'intégration en CLIS de Kassandra HOLLER. Vote : 13 pour et 1 abstention.

5) Le Conseil Municipal fixe à 2 le nombre de laisser-passer pour l'entrée au camping, des personnes résidant au village et inscrites au rôle de Taxe d'Habitation.

6) Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de la convention fixant les modalités de prestations de service assurées par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud au profit de la Commune en matière d'assainissement.

7) Mr le Maire informe le Conseil qu'il va prendre un arrêté de péril pour le bâtiment « ROMANTICA » ainsi que pour un terrain au camping où des arbres menacent le voisinage. L'arrêté règlementant la baignade a également été rénové.

## Séance du 22 Juillet 2014

Excusée : Mme GRIBLING C.

1) Après délibération, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

   - Camping : Entrée Bus sauf handicapés : 40.00 €

     Stand Forain 12 Juillet : 50.00 €

     Mini-pédalo : 3.00 €

   - Port : Bateau avec passagers : 50.00 € / jour

     Stationnement bateau à l'année : 500.00 € / an hors catways

2) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

   - UNC : 300.00 €
   - Football : AS Mittersheim – Fénétrange : 300.00 €

3) Mr le Maire informe ensuite le Conseil Municipal :

   - Qu'un défibrillateur DAE nous a été donné gratuitement par la COMCOM. Il a été mis en place au poste de secours MNS pour l'été puis à la base de voile.
   - Qu'un arrêté limitant la circulation sur le chemin du « Sommerweg » uniquement aux ayants droits va être mis en place.
   - Qu'un nouveau règlement du cimetière va être élaboré ainsi qu'un Plan d'Organisation des Secours.

4) Le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge des honoraires d'avocat dans l'affaire avec le Syndicat des Eaux de Domnom les Dieuze.

## Séance du 04 Septembre 2014

Excusée : Mme KLEIN N.

1) Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse établi par Mr MONCEL Jean Christophe, architecte, ainsi que le résultat de la consultation concernant les travaux de rénovation, mise en accessibilité partielle du temple protestant, Mr KILLIAN T. et Mr HUBER S. ne participent pas au vote.

   Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

   - LOT 01 Gros Œuvre : Ent. IRION (Sarre Union) : 52 847.95 € H.T.

- LOT 02 Enduits int. : Ent. ALT KRIEGER (Sarrebourg) : 13 773.90 € H.T.
- LOT 03 Menuiserie ext.Ent. KILLIAN (Mittersheim) : 28 160.00 € H.T.
- LOT 04 Plâtrerie : Ent. JUNG-BRAGARD (Rohrbach les Bitche) : 5 269.75 € H.T.
- LOT 05 Electricité : Ent. ESH (Mittersheim) : 19 868.30 € H.T.
- LOT 06 Faux Plafond : Ent. PFIRSCH (Grosbliederstrof) : 24 589.95 € H.T.
- LOT 07 Chauffage ventilation : Ent. SCHAEFFER (Meisenthal) : 34 145.00 € H.T.
- LOT 08 Chape carrelage : Ent. PRINZ (Sarreguemines) : 10 357.50 € H.T.
- LOT 09 Menuiserie Int. : Ent. KILLIAN (Mittersheim) : 9 187.00 € H.T.
- LOT 10 Serrurerie : Ent. WEINSTEIN (Sarre Union) : 6 929.00 € H.T.
- Autorise Mr le Maire à signer les marchés correspondants.
- Les crédits nécessaires étant inscrits au B.P. 2014 : 205 128.35 € H.T.

2) Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de louer le lot de chasse n°01 par convention de gré à gré à Mr BERNARD Joseph au prix de 950.00 € par an et le lot n°02 également de gré à gré à Mr LORANGE Guy au prix de 950.00 € l'an. Il décide également d'organiser une consultation des propriétaires par écrit qui devront se prononcer pour le 30 Septembre 2014 sur l'affectation du produit de la Chasse Communale. Puis il nomme Mr HUBER Sébastien et Mme BERG Corinne, délégués du Conseil Municipal pour faire partie de la Commission Consultative Communale de Chasse.

3) Le Conseil Municipal décide de créer une régie de recettes Accueil Périscolaire. Les recettes seront perçues contre remise des tickets numérotés, le tarif étant de 2 € l'heure par enfant. Les horaires du matin sont 07h30-8h30 et l'après-midi 15h30 – 16h30.

4) Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de la convention fixant les modalités des prestations de service d'assainissement assurées par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud à la prise en charge de 5h de l'ouvrier communal pour la station.

## Séance du 30 Octobre 2014

Etaient présents : Tout le Conseil.

1) Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe non complet d'une durée hebdomadaire de 28h à compter du 01 Novembre 2014 sur le Budget de la Commune et d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe non complet d'une durée hebdomadaire de 24h sur le Budget du Camping pour 2015.

2) Le Conseil Municipal confirme les décisions de la commission communale de chasse réunie le 29/10/2014 :

- Location du lot 01, 292 ha de plaine, de gré à gré à Mr BERNARD Joseph, 950.00 €/an

- Location du lot 02, 240 ha de plaine, de gré à gré à Mr LORANGE Guy, 950.00 €/an

- Réserve de Mr BERG René sur le lot 02 : 29 ha 52 a 83 ca

- Réserve de Mr BERG Régis sur le lot 02 : 25 ha 12 a 24 ca

- Réserve ONF lot 01 : 8 ha 33 a 88 ca

- Interdiction de chasser sur l'étang de Mittersheim et le Canal des Houillières.

3) Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition de Mr SCHMITT David une partie du terrain situé à la sortie du camping à droite, au prix de 100 €/an à condition de le tenir en bon état d'entretien, de propreté, un contrat sera établi à cet effet.

4) Mr le Maire informe ensuite le Conseil Municipal des différents dossiers en cours :

   - Le Syndicat des eaux

   - L'avis défavorable de la Préfecture pour le TAXI de Mr MULLER. Le Conseil décide néanmoins de l'autoriser après explications

   - Le remplacement de l'aide maternelle par Mme BIESEN Sandra

   - La fête du 3ème âge et la Saint Nicolas dans les écoles – 14/12 et 05/12

   - La fête du village au Port – Buvette tenue par le Club Avicole – 09/11/2014.

## Séance du 18 Décembre 2014

Excusés : DALANJI T., FIXARIS A.

1) Le Conseil Municipal fixe le nouveau tarif de la taxe d'assainissement applicable pour 2015 à savoir 0.60€ le m3 + une part fixe d'un montant de 10 €.

2) Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la salle de classe de l'école du 37B rue de l'Eglise. Les travaux nécessaires sont la remise en état du sol, la création d'une porte de sortie, l'isolation de l'avant et réalisation d'un accès handicapé. Le devis estimatif des travaux s'élevait à la somme de 27 802.10 € H.T.

   Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux, sollicite une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR, sollicite une subvention du Conseil Général et charge Mr le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires pour mener à bien cette opération.

3) Le Conseil décide de verser une subvention complémentaire de 6 000.00 € au budget Base Nautique et vote le transfert de crédits suivant :

   - + 600.00 € Conseil de fabrique

   - + 300.00 € Mitt'Him

4) Mr le Maire informe le Conseil Municipale que Mme BONNET Ginette a été licenciée pour inaptitude physique à compter du 03/11/2014. Cette décision fait suite à la déclaration

d'inaptitude du médecin expert confirmant que son état de santé la rend définitivement inapte à la reprise de ses fonctions.

5) Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de formation de Garde Champêtre présentée par Mr REICHERT Michel. Il décide de ne pas créer un poste de Garde Champêtre dans la Commune. Considérant que Mr REICHERT n'assure plus la surveillance de la station d'épuration, le Conseil Municipal décide le retrait de la prime de technicité forfaitaire à Mr REICHERT (60.00 € Brut)

6) Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec Mr FIRTION Avocat pour l'établissement des contrats de location des emplacements au Camping, le montant s'élevant à 3 000.00 € H.T.

# Arts et Métiers

Objet de l'association :

Sauvegarde du patrimoine, association crée en 1985.

Adresse : 21 rue d'Insviller MITTERSHEIM
Président : SINTEFF Bernard, 06.81.51.79.09
Secrétaire : SINTEFF Sarah
e-mail : phil7ae7@hotmail.com

Autres membres :
BLETTNER Chritiane, KREMEUR Jacky, MAURER Nadine, SINTEFF Philippe, MARTIN Dominique.

Descriptif des activités :

Rénovation du lavoir et du musée, entretien des locaux, accueil du public (particuliers, groupes, écoles). Expositions à la Poste. Circuits du patrimoine.






**AMICALE DES DONNEURS DE SANGS BENEVOLES**

## LE SANG



Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

Objet de l'association : Promouvoir le don du sang.

Date de création : 1965

Adresse : 22 Rue de Dieuze - MITTERSHEIM

Téléphone : 03.87.07.63.06

e-mail : beaphil51@west-telecom.com

Président : KARCHER Béatrice

Secrétaire : BOUSCH Dominique

Autres membres : JUNG Corinne, BROCKER Francis, BLETTNER Christiane, DISCHER Jean-Pierre, UNTEREINER Denis, SCHWEFFER Roland, HELISSEN Patrick, KARCHER Sandrine

Descriptif des activités : 3 collectes de sang par an, 1 assemblée générales tous les 2 ans

*Note du maire :*
*Le don du sang est primordial pour notre santé et celle de nos proches.*
*Notre amicale ne pourra exister tant qu'il y aura plus de 45 donneurs à chaque collecte.*
*Mobilisons nous tous ensemble pour faire vivre cette association, donnons notre sang c'est vital.*

# UNION SPORTIVE MITTERSHEIM

Dans les années 70, suite aux cours de gym donnés dans la salle du Pont Neuf, l'USM se crée, elle est dirigée par messieurs André Lutz, puis Henry Salvador.

Cette association a participé activement à la vie communale : gym, sorties ski dans les Vosges, création de la section judo et fêtes des arts et métiers.

Suite à l'ouverture d'un club de judo à Fénétrange, les effectifs ont chuté et l'USM fut mise en veille. C'est en 1995 que renaît l'association, un comité se recompose sous la présidence de J-Pierre Gachenot. La gym est relancée, le club s'affilie à la Fédération Française de Voile.

Le club section voile ouvre ses portes dès le mois de mars, tous les week-end et jours fériés de 9h à 18h et les activités cessent fin novembre. L'accès est ouvert à tous. On y pratique la voile (sur dériveurs, habitables) et la planche à voile. Une école Optimist est ouverte tous les dimanches matin. Les cours sont gratuits et encadrés par des moniteurs diplômés d'état.

Les conditions d'accès : avoir 7 ans minimum, avoir un certificat de natation ou une attestation parentale précisant que l'enfant est apte à la natation. Pour les adultes une attestation est à signer à l'inscription.

Tarifs 2014: adultes 70€, jeunes 35 € licences comprises. Cotisation de base pour les non licenciés : 20 €.

Une section aviron a vu le jour fin 2013 et a réussi en une saison à qualifier deux bateaux au championnat de France à Vichy. Un partenariat est établi avec le collège de Château Salins et probablement bientôt avec le lycée de Dieuze puisque le club a mis deux ergomètres (rameurs d'intérieur) à disposition de cet établissement.

L'accès est également ouvert à tous, l'initiation a lieu les samedis après-midi.

Tarifs : 80 € encadrement et licence comprise.

L'USM organise sa brocante depuis plusieurs années au port de plaisance, des sorties ski pour ses membres, elle participe aux régates dans les divers clubs régionaux et elle est également présente lors des différentes manifestations organisées par la commune.

Contacts : USM Voile et Aviron 24 route de Dieuze Tél. : 0988668079 / 0630847669

GOOGLE : Mittersheim voile

GOOGLE : Mittersheim aviron



L'équipe d'aviron de MITTERSHEIM en action au championnat de lorraine

Remise de prix lors d'une régate organisée par l' USM





Info : l' USM organise une session de permis bateau si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec monsieur GACHENOT Jean Pierre

*Union Sportive Fénétrange Mittersheim*
*Salle omnisports*
*57930 Mittersheim*
*563639*
*Siret 752 156 406 00015*

*Fénétrange le 14 janvier 2015*

## *Le mot du Président*

*Chers amis,*

*L'*USFM, *club né voici 4 ans de la fusion réussie entre l'* AS *Mittersheim et L'*US *Fénétrange, a vécu une année 2014 encourageante et satisfaisante, tant au niveau de ses structures que de que de ses résultats sportifs.*
*Toutes les équipes, Séniors, jeunes et débutants ont tenu leur rang dans leurs compétitions respectives, en défendant avec beaucoup de vaillance et de courage nos couleurs et nos valeurs.*
*L'équipe 1 a été à deux doigts de monter en division supérieure, dans un groupe pourtant réputé difficile.*
*Grâce à l'aide de tous, et en particulier le soutien de notre conseiller général, Monsieur Alfred Poirot, elle a été reversée dans le groupe K. De ce fait, les déplacements sont moins longs, mais le niveau des adversaires ainsi que leur engagement reste très élevé et contrairement à ce que beaucoup espéraient, l'équipe 1 a vécu un début de saison difficile, car de nombreux joueurs cadres nous ont quitté à l'intersaison afin de tenter leur chance à l'échelon supérieur.*
*L'objectif 1 du club sera en 2015 le maintien en 2ème division du District Mosellan de l'équipe 1, ainsi qu'un classement honorable de toutes les autres équipes, dont certaines dans les catégories jeunes évoluent avec bonheur au sein du regroupement de Bettborn - Hellering. Grâce à l'investissement de tous, joueurs, dirigeants, bénévoles et grâce au soutien financier important des communes de Mittersheim et de Fénétrange, l'*USFM *continuera à œuvrer pour la réussite d'un projet de club qui nous tient à cœur et pour le maintien du football ainsi que de toutes les manifestations qui y sont liées, sur les complexes sportifs et les territoires de nos deux communes.*

*Cordiales salutations*

*Le Président*
*Christian Walker*





L'équipe des débutants entraînée par Thierry DALANJY





**Sapeurs Pompiers**
**MITTERSHEIM**

## LA SECURITE DU VILLAGE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS…

L'activité de sapeur-pompier volontaire est noble et nécessaire à la population. Nous sommes un maillon indispensable dans la chaine des secours. Notre proximité et notre connaissance du terrain sont essentiels dans la prise en charge rapide d'une victime ou lors d'un sinistre. Ayons conscience que notre présence est une nécessité pour la vie locale. Elle permet de garantir des délais d'intervention très courts et donc de gagner de précieuses secondes lors de sinistres graves. Pour garantir ces délais et cette couverture constante, nous avons besoin de personnes motivées pouvant renforcer notre centre.

Au sein d'une équipe de tout âge, vous pourrez vous épanouir et apporter votre pierre à l'édifice qui doit demeurer de façon pérenne au sein de la commune. Par votre vision des choses et votre motivation, vous apporterez à cette caserne un nouvel élan. La convivialité est le mot d'ordre qui prime et nous sommes sûrs que vous saurez le faire vivre.

## … REJOIGNEZ-NOUS

Pour cela, nous organisons une soirée de recrutement afin de vous expliquer notre métier le **Vendredi 27 Février 2015 à 19h** : La formation, les missions, des partages d'expériences sont au programme de cette soirée. Venez nombreux.



Nous vous informons…

Certaines interventions ne justifiant pas une urgence pourront être payante (ex : Nid d'insectes ne présentant pas de danger). Lors de l'appel au 18, cette information vous sera communiquée par l'opérateur.
Soyez vigilant lors de votre appel.




Centre d'intervention de Mittersheim



Fête du port 2014 : Manœuvre désincarcération

# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Présidente : Mélanie KALK

L'amicale des sapeurs pompiers a pour but de consolider des liens d'amitié entre les pompiers et leurs familles respectives.

Elle s'investit aussi dans différentes manifestations, notamment lors du service de l'AG du Crédit Mutuel.

Cette année, l'Amicale, en relation avec le Conseil Municipal, a créé une section sport avec la mise en place de cours de Bokwa, les vendredis soirs.

De plus, elle a été l'acteur principal du développement de la fête du Port, fin août, avec la collaboration de la Mairie, qui a connu un franc succès.



**Union Nationale des Combattants**
**U.N.C.**
**Section n°56**



*Drapeau de la Section avec Parrain et Marraine*

Association crée le 19 décembre 1933,
elle à pour objectif de regrouper, en particulier tous les personnels « ayant servi sous et pour le drapeau » civils, militaires et leurs familles, et en général toutes les personnes désireuses de se souvenir, honorer la mémoire de nos anciens et transmettre certaines valeurs aux futures générations.

En 2014 l'association se compose de 42 membres avec un comité de 8 membres :

| | |
|---|---|
| Monsieur DRAPP Guy | Président |
| Monsieur SALVADOR Henri | Vice-président |
| Monsieur WITTERSHEIM Henri | Vice-président |
| Monsieur AUBERT Robert | Secrétaire |
| Monsieur CORNAIRE Thierry | Trésorier et porte drapeau |
| Monsieur GAUSS Claude | Secrétaire Adjoint et porte drapeau |
| Monsieur BAST René | Assesseur |
| Madame DRAPP Claudine | Assesseur |



*Assemblée Générale 2014 : Comité, Maire et invités officiels*

Les différentes manifestations généralement organisées par la section dans l'année :

- Assemblée Générale en janvier
- Soirée harengs en mars
- Commémoration du 8 mai
- Commémoration du 11 novembre

A cela s'ajoute notre participation aux différentes commémorations et manifestations du secteur.

Toutes personnes désireuses de s'investir au sein de l'association seront les bienvenues, le Président et le comité vous en remercient d'avance.

## Une Année faste pour le Club Avicole de Mittersheim

2014 a été une bonne année pour notre Club.

Notre exposition nationale d'aviculture du mois d'octobre fut une très belle réussite malgré le peu de temps pour préparer une telle manifestation.

Presque mille animaux furent présentés par des éleveurs venant de différents départements dont la Moselle, Meurthe et Moselle, Vosges, Meuse, Bas-Rhin mais notre grande fierté fut de recevoir des éleveurs venant de Belgique.

Nous avons crée des liens d'amitiés avec ces éleveurs belges et nous avons rendu la politesse en allant nous aussi exposer chez eux en Belgique.

Le président du club ainsi que son vice- président ainsi que son vice-président ce sont rendus à Blégny près de Liège à l'exposition provinciale de Belgique ou nous avons été magnifiquement accueillis.

Nous avons exposé 16 lapins dans différentes catégories dont 7 ont été bien classé dans le palmarès, à égalité avec les éleveurs hollandais et belges. Cette manifestation comptait 1260 lapins de race.

Les membres du Club Avicole de Mittersheim ont aussi participés à de nombreuses expositions tant en Alsace, Meurthe et Moselle et dans les Vosges.

L'année 2015 a déjà bien commencé, puisque le président Serge Coffe s'est déplacé pour représenter Mittersheim à la Landes-Rassekaninchenschau de Pirmasens et à la Nationale Lapins à Offenburg, ou 4800 lapins étaient présents.

Cette année 2015 va voir notre exposition nationale du 24 et 25 octobre avec 6 championnats interrégionaux et nos amis belges nous ont déjà prévenus qu'ils allaient venir en nombres pour exposer chez nous.

Mittersheim est une référence dans le monde avicole puisque nous sommes l'une des expositions les plus importantes de l'Est de la France.

Nous comptons 25 membres adultes et 7 jeunes de moins de 18 ans. Toutes les personnes intéressées à l'élevage de Basse-Cour et désirant adhérer au club sont les bienvenues. Car une telle manifestation est un travail titanesque et un gros investissement financier. Rien que pour la décoration de la salle cela nous demande plusieurs jours de travail. Une douzaine de juges nationaux et internationaux viennent tous les ans pour départager les meilleurs et leurs attribuer le titre de champion.

Le Club Avicole a pour projet de faire une grande exposition vente de poussins, œufs, de reproducteurs mais aussi d'oiseaux exotiques et un marché du terroir, et cela se déroulerait sur un dimanche vers la période de Pâques.

Nous avons aussi en prévision une exposition annuelle spéciale lapins qui se déroulerait les mois de février.

En ce début d'année, permettez moi  de vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et santé, et pour les éleveurs une bonne année d'élevage.

Vous pouvez suivre les activités du Club Avicole de Mittersheim sur le site Facebook sur **club avicole de mittersheim**.



# ASSOCIATION LES VIEILLES SOUPAPES DU PONT NEUF

Président : Jean Marie KLYSNIN  06 85 03 44 40

Secrétaire : Monique THUMSER

Facebook : vieilles soupapes du pont neuf-mittersheim

Le but de l'association est de promouvoir les vieux véhicules spécialisés dans les tracteurs ou machines agricoles, et la rencontre de passionnés de vieilles mécaniques et autres.

Elle se déplace tout au long de l'année dans diverses fêtes ou animations patronales.

Leur plus grand événement est sans aucun doute la fête des vieilles soupapes du Pont Neuf qui se déroule chaque année le 15 août au Pont Neuf.

Penser déjà à réserver cette année sur vos agendas  le 15 août pour fêter avec nous ce formidable 10ème anniversaire.









# AAPPMA DE MITTERSHEIM

Amis pêcheurs,

Une nouvelle saison de pêche s'annonce pour les disciples de Saint Pierre.

L'AAPPMA de Mittersheim, notre association de pêche depuis 1948, vous permettra de passer d'excellents moments au bord de l'un de ces trois étangs (Schlangenheck,Refenheck, Finsterheck), situés dans un cadre calme, entourés de forêts.

Régulièrement alevinés, on peut y pécher Carpes, brochets, sandres, perches, et autres gardons.

Les cartes de pêche sont en vente au café du Soleil siège de la société.

Que vous soyez une femme ou un homme, jeune ou moins jeune, la pêche est une discipline ouverte à tous et l'AAPPMA de Mittersheim se fera un plaisir de vous accueillir.

Le Président

Christian BERNARD







*Quelques beaux spécimens*

*(on parle bien des poissons)*

# VIE SCOLAIRE

## FETE DU GOUT

A l'occasion de la fête du goût, Mr Drapp est venu faire une intervention en classe. Les enfants ont pu découvrir différentes variétés de pommes et le processus de fabrication du jus de pommes, en terminant par une dégustation.





## FETE DE LA SAINT NICOLAS

Le 05 décembre, le St Nicolas accompagné du Père Fouettard et de son « âne », ont rendu visite aux enfants, à la salle des fêtes.
Après quelques chants en l'honneur du St Nicolas, les enfants ont reçus leurs sachets de friandises.
L'après-midi s'est clôturée par un goûter pour petits et grands.
Nous remercions les parents qui ont participé à ce goûter.



## GALETTE DES ROIS



## ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Une tombola sera organisée par l'APE pour Pâques. Les bénéfices seront reversés aux Ecoles pour financer une sortie de fin d'année.

Nous réitérons notre appel aux bénévoles qui souhaiteraient apporter leur contribution à la vie extra-scolaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Alexandra Wenzel,
au 06 72 54 82 82

## GARDERIE

La Commune a mis en place un système de garde pour les enfants scolarisés à Mittersheim, suite aux nouveaux rythmes scolaires.

Cette garde est en place depuis la rentrée scolaire, les matins de 7h30 à 8h30 et les après-midi de 15h30 à 16h30 (en période scolaire).

Pour une meilleure organisation, les inscriptions doivent se faire auprès des maîtresses, le vendredi au plus tard pour la semaine suivante.

Le coût est fixé à 2 euros / heure/ enfant. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Valérie Kremeur au 06 73 07 07 10.

# SALLE COMMUNALE

Responsable : LUTZ Myriam 06 45 32 24 95

Merci de prendre contact avec elle pour toutes réservations et locations de salle.

Les tarifs de location sont les suivants :

Apéritifs, repas de famille, etc..

Villageois : 1er jour : 50 € 2ème jour : 25 €

Extérieur : 1er jour : 100 € 2ème jour : 50 €

Soirée dansante payante

Villageois : 100 € par jour

Extérieur : 150 € par jour

Un supplément de 50 € pour le chauffage sera demandé à toute personne louant la salle entre le 01 octobre et le 31 mars .

Gratuité pour les réunions ou assemblées générales des associations locales.

## CIMETIERE

Responsable : SCHNEIDER Gabrielle 06 06 63 85 07

A noter toutes les pierres tombales du cimetière ont été prises en photo nous permettant de recenser les monuments et avoir un état des lieux avant les travaux pour nouvelle sépulture ou problèmes de dégradations.

Le conseil municipal a décidé de mettre à jour la revalorisation et le suivi des concessions au cours de l'année 2015.

Pour toutes suggestions ou problème, merci de contacter directement Gabrielle.

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## BRUIT

A partir de 22 h, tout bruit est considéré comme tapage nocturne.

## ANIMAUX

Les chiens doivent être tenus en laisse, vaccinés, tatoués, munis d'un collier avec nom et adresse du propriétaire.

Tout animal dangereux doit être déclaré à la mairie et muselé.

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou tout autre personne qui en a la garde, sont tenus de prendre toutes mesures de propreté et utiliser des sacs prévus à cet effet afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

## ORDURES MENAGERES

Sortir sa poubelle la veille au soir de la collecte

Présenter sa poubelle au bord du trottoir, poignée côté maison

Nous invitons les riverains à ne pas laisser les poubelles et les déchets sur la rue

## TAILLE DES HAIES

Il faut tailler les haies et arbres qui dépassent de la rue. Vous devez obligatoirement élaguer les arbres, arbustes, ou haies en bordures de voies.

## DECHETS VERTS

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts ou cartons.

## CAMPING

Baignade interdite en dehors de la zone délimitée à cet effet.

La circulation à l'intérieur du complexe est limitée à 10 km/h dans les allées et 30 km/h sur les axes principaux.

Le fauchage et le débroussaillage est interdit le dimanche et les jours fériés, autorisé la semaine, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

## MEDIATEUR

En cas de problème de voisinage, vous pouvez contacter un médiateur sur rendez-vous,

gerard.horn@sfr.fr, au 03 87 24 40 00

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou permis de construire.

Déclaration préalable de 2m² à 20 m² à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations.

Permis de construire à partir de 20m² ou modifications de façades.

**SYNDICAT DES EAUX DOMNOM LES DIEUZE**
**61 PLACE DE L EGLISE**
**57260 DOMNOM LES DIEUZE**
**SIRET 255 700 205 00016**
**Bureau : 14 Rue du Général De Gaulle**
**57670 LOUDREFING**
**Tél. 03 87 86 13 89 Fax 03 87 86 55 65**
**Email syndicatdeseauxdomnonlesdieuze@orange.fr**

La création du SIE de Domnom Les Dieuze a débuté l'année 1950.

LE SYNDICAT REGROUPE LES COMMUNES DE :

- ANGVILLER
- BASSING
- BISPING
- CUTTING
- DOMNOM LES DIEUZE
- GUINZELING
- INSVILLER
- LHOR
- LOSTROFF
- LOUDREFING
- MITTERSHEIM
- MOLRING
- RORBACH LES DIEUZE

Le SIE est géré en intercommunalité.
COMPETENCES DU SYNDICAT :

- Production
- Transfert
- Distribution

PATRIMOINE DU SYNDICAT :

- Source des quatre fontaines à Domnom Les Dieuze
- Château d'eau semi-enterré à Domnom Les Dieuze d'une capacité de stockage de 500m3
- Château d'eau d'Angviller d'une capacité de stockage de 150m3
- Château d'eau de Mittersheim d'une capacité de stockage de 300m3

Le réseau du SIE est de 69,58 km de conduite principale.

L'estimation du nombre d'habitants est environ 4500 habitants.

Le syndicat compte 1604 abonnés.

Quantité d'eau prélevée en 2014 : 164 102 m3

La consommation des usagers est de 142 965 m3 pour l'année 2014, la consommation des usagers de la commune de MITTERSHEIM est de 44 252m3.

Le SIE est interconnecté avec le SIE de la Vallée de la Rose et du SIE de BERTHELMING.

Le SIE vend de l'eau au SIE de la Vallée de la ROSE et achète de l'eau au SIE de BERTHELMING en cas de manque d'eau.

Le fonctionnement du service est constitué de deux agents techniques et d'un agent administratif.

**Les derniers travaux réalisées par le SIE.**

En 1999 :
- Réfection du château d'eau de MITTERSHEIM
- Réfection du chemin château d'eau DOMNOM LES DIEUZE

En 2000 :
- Réhabilitation du réservoir semi enterré DOMNOM LES DIEUZE
- Modification conduite d'eau pont SNCF LOUDREFING

En 2001 :
- Achat terrain château d'eau MITTERSHEIM

En 2003 :
- Réfection de la conduite rue des Cordiers à MITTERSHEIM

En 2004 :
- Renforcement RD92A LHOR

En 2005 :
- Travaux château d'eau ANGVILLER
- Renforcement conduite MITTERSHEIM –LOUDREFING
- Renforcement rue de BERTHELMING MITTERSHEIM
- Alimentation AEP Ecart de l'Espérance CUTTING

En 2006 :
- Renforcement Rue d'Insviller MITTERSHEIM
- Renforcement conduite LOSTROFF-LOUDREFING

En 2007-2008 :
- Travaux Port Fluvial MITTERSHEIM
- Renforcement conduite Rue Principale RORBACH LES DIEUZE
- Renforcement ECART DE DESSELING BELLES FORETS
- Renforcement Rue des Messieurs MITTERSHEIM

En 2009-2010 :
- Renforcement Rue des Messieurs MITTERSHEIM
- Déplacement de la conduite AEP CUTTING à RORBACH LES DIEUZE dans le cadre des travaux de la LGV
- Renforcement réseau CUTTING

En 2011-2012 :
- Déplacement de la conduite AEP BELLES FORETS dans le cadre des travaux de la LGV
- Remplacement de la station de traitement à DOMNOM LES DIEUZE

En 2013 :
- Finalisation de la station de traitement et remplacement de la station de chloration
- Extension Rue des Lilas à ANGVILLER
- Renforcement quartier de l'Eglise et Rue des Quatre fontaines DOMNOM LES DIEUZE

En 2014 :
- Renouvellement partiel réseau eau Rue Principale DOMNOM LES DIEUZE
- Renforcement du réseau AEP Rue du Canal BELLES FORETS

Quelques photos des ouvrages du SIE lors de la visite de messieurs HUBER et KILLIAN un samedi matin.



Station de pompage



Système de filtrage



Intérieur du château d'eau principal

Le 1er janvier 2014, est née, la nouvelle «Communauté de Communes de Sarrebourg -Moselle Sud ».
Elle est issue de la fusion des Communautés de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg et du Pays de Fénétrange.
(Arrêté préfectoral du 6 mai 2013)

**Le nouveau périmètre regroupant l'agglomération de Sarrebourg avec des communes rurales a un sens.**
Le tandem « communes-intercommunalité » doit pouvoir incarner la proximité de l'action publique pour répondre, de façon efficace aux attentes du monde économique, des associations et de tous les habitants.
Et c'est bien en réunissant les bourgs centres et les communes plus petites autour de la ville centre que nous serons plus forts, plus efficients.
Les communes rurales n'ont rien à craindre de la nouvelle intercommunalité, bien au contraire, l'interdépendance entre la ville et son environnement rural est une vraie réalité. Et au sein de ce bassin de voisinage, Sarrebourg en est le cœur et les communes rurales le poumon...

**Les compétences de notre communauté de communes**

La nouvelle Communauté de Communes exercera d'abord toutes les attributions des deux anciennes collectivités.

Elle sera donc compétente pour le développement économique, le traitement des eaux usées, l'aménagement des pistes cyclables, le transport public, la prévention des inondations, le balayage des voiries publiques, la gestion des déchets, le déploiement du réseau haut débit, la culture musicale en milieu rural, l'instruction des droits du sol, le portage de repas.

Par la suite, la Communauté de Communes verra évoluer ses actions en fonction des attentes et des accords avec ses communes membres.

Il est également envisagé dans un délai rapide que les services de la CCSMS, la comptabilité, les ressources humaines, les pôles technique et administratif, soient à l'écoute des maires et des secrétaires de mairies pour les accompagner dans leurs tâches quotidiennes, toujours plus complexes et répétitives, dans un contexte économique et social bien difficile.

La généralisation de la compétence « Assainissement » telle qu'elle était exercée sur l'agglomération de Sarrebourg va soulager les communes du Pays de Fénétrange des investissements importants engagés dans la réalisation des installations de traitement des eaux usées. La CCSMS engage une réflexion sur la faisabilité d'une mise en valeur de la zone touristique entourant le lac vert de Mittersheim.

La Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud représente désormais un territoire de 261.15 Km², peuplé de 26 825 habitants.



Roland KLEIN
Président



Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud
ZAC Terrasses de la Sarre
3, Terrasse Normandie - BP 50157 57 403 SARREBOURG Cedex
Tel. : 03. 87. 03. 05. 16 - Fax : 03. 87. 03. 83. 49 Mail : contact@cc-sms.fr

**Accueil du public : Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18H00**

*Note reprise de la lettre d'information de la communauté de communes distribuée en juin 2014*

Un parc naturel régional est un territoire vivant, riche d'un patrimoine et d'une biodiversité remarquables. En France, il en existe 50. Situées de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz, les deux parties est et ouest du Parc naturel régional de Lorraine mettent en valeur les richesses culturelles, environnementales, historiques et humaines du territoire lorrain. Ici, on protège la faune, la flore et les paysages, on valorise le patrimoine bâti, on encourage les projets culturels et touristiques, on se rencontre, on agit ensemble et on fait vivre avec passion sa commune : une **véritable bulle de vie tournée vers l'avenir**.

**Le Parc c'est…**

>> 183 communes qui font vivre leur territoire et 78 000 habitants qui aiment y vivre
>> 14 communautés de communes
>> 9 villes-portes
>> 210 000 hectares de biodiversité
>> 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.
>> Une grande diversité d'espèces : le butor étoilé, le crapaud sonneur à ventre jaune, le héron cendré, la rainette, l'œillet splendide, la salicorne…
>> 16 sites Natura 2000 : des sites considérés comme joyaux de la biodiversité au niveau européen
>> 2 zones humides labellisées « Ramsar », c'est-à-dire reconnues à l'échelle internationale : les étangs de Lindre et de Lachaussée
>> Un territoire fort d'un patrimoine historique et architectural exceptionnel
>> des ressources naturelles qui ont participé au développement économique de la Lorraine : le sel (Salines royales de Dieuze), la pierre (Carrière d'Euville)…
>> un terroir gourmand : la mirabelle bien sûr, mais aussi le fuseau lorrain, les vins AOC…
>> un syndicat mixte et des partenaires au service du territoire et de ses habitants
>> une équipe et une ingénierie au service du territoire, de ses acteurs et habitants pour accompagner leurs projets innovants

**La charte**
Chacune des 183 communes du Parc a choisi d'en faire partie et, de ce fait, a agrandi le périmètre du Parc. Pour cela, les communes ont signé une charte d'engagement qui indique leurs orientations en matière d'environnement, d'éducation, d'aménagement du territoire, de tourisme et de culture.
Cette charte, valable pour douze ans, sera renouvelée en ce début d'année 2015. Elle concernera donc la période 2015-2027.
En 2014, le Parc de Lorraine a fêté ses 40 ans d'existence dans trois lieux-phares de son territoire : Fénétrange et Mittersheim ont ainsi accueilli plus de 800 personnes samedi 27 et dimanche 28 septembre 2014. Un grand moment partagé avec les habitants !

*Note du maire :le parc est un partenaire priviligié du village, il nous aide pour la fréquentation du centre nature et sport du lac vert, il nous anime des évenements spéciaux tel que les 40 an du parc, et sera aussi à nos cotés lors de l'étude sur la rénovation du camping.*



*Une superbe journée organisée par le PNRL*

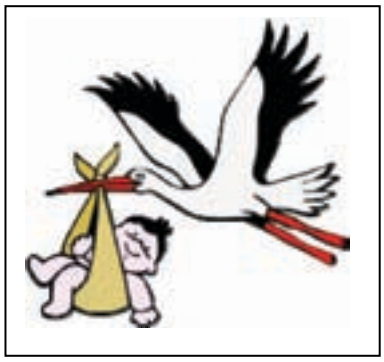
*Pour feter ses 40 ans sous le soleil*





# VIE AU VILLAGE

**NAISSANCE**



- Lenny JEHLE le 05/01/2014 à Sarrebourg
- Léana HASSLER le 14/04/2014 à Sarrebourg
- Evan MAURER le 16/05/2014 à Sarrebourg
- Névo BECK le 11/08/2014 à Sarrebourg

**MARIAGE**



Roland STARCK et Anne Marie GRABHERR le 19/04/2014

Roland Arthur VOGEL et Annette FUCHS, le 05/07/2014



Grégory, Romuald DAUNY et Cécile Rémie DAVIDE, le 19/07/2014



Denis COROVIC et Samra AGOVIC, le 02/08/2014



## ANNIVERSAIRE

| | | |
|---|---|---|
| SCHAMBER | Godefroy | 24/08/1918 |
| HERMANN | Elise | 03/01/1920 |
| BEYEL | Marie | 01/04/1921 |
| RINGWALD | Marcel | 10/06/1921 |
| BERG | Germaine | 30/12/1923 |
| ROMER | Lucie | 19/03/1925 |
| RINGWALD | Anne | 24/05/1925 |
| TRIES | Rose | 29/06/1925 |
| ORDITZ | Marie | 14/09/1925 |
| RAUCH | Emile | 07/10/1925 |
| AUBERT | Marcelle | 08/10/1927 |
| PEIFFER | Ernestine | 15/12/1927 |
| ANCHLING | Simone | 10/12/1928 |
| DALANJI | Elie | 29/06/1929 |
| KLEIN | Rodolphe | 19/07/1929 |
| RAUCH | Liliane | 29/11/1929 |
| ABECK | Yvonne | 10/02/1930 |
| SCHAMBER | Pierrette | 04/11/1930 |
| DAMM | Elfriede | 30/01/1931 |
| BOUSCH | Yvonne | 05/07/1931 |
| GERMAIN | Marie | 18/07/1931 |
| GAUTHIER | Irma | 28/12/1931 |
| SIMON | René | 31/05/1932 |
| KARCHER | Jean | 16/07/1932 |
| GROSSE | Marie | 02/08/1932 |
| KURZ | Charles | 17/09/1932 |
| GERMAIN | François | 23/09/1932 |
| SIMON | Claude | 07/04/1933 |
| KHOUMRI | Amar | 09/07/1933 |
| EHRET | Marcelle | 19/07/1933 |
| BUTTNER | Horst | 29/07/1933 |
| ZNIDARIC | Jeanne | 13/08/1933 |
| POINSIGNON | Mansuy | 02/04/1934 |
| KURZ | Edith | 25/05/1934 |
| PFLAUM | Fridolin | 08/01/1935 |
| KARCHER | Rémy | 17/05/1935 |
| SIMON | Raymonde | 28/05/1935 |
| DE TOGNI | Marlise | 09/06/1935 |
| HAFER | Marie | 11/07/1935 |
| DALANJI | Jacqueline | 21/07/1935 |
| SCHILT WINKLER | Marie | 09/09/1935 |
| POINSIGNON | Marie | 22/09/1935 |
| LUTZ | Marie | 28/12/1935 |
| HETZEL | Lydie | 31/12/1935 |







*Quelques photos souvenirs pris au hasard dans l'album des anniversaires*

**DECES**

- Herbert HAFER le 08/01/2014
- Auguste ROMER le 04/02/2014
- Jean Gauthier le 01/03/2014
- Félicie FREISSE veuve GAUTHIER le 09/04/2014
- Marie Louise OTTINGER veuve BOUDGOUST le 06/09/2014

**REPAS DES AINES**



Un grand moment de partage et de convivialité avec nos aînés lors d'un repas qui se déroulait cette année au restaurant l'escale en compagnie du conseiller général monsieur Alfred POIROT.

Le conseil municipal fait de son mieux pour préparer la salle et donner un coup de main au service afin de faire de cette journée un moment inoubliable pour nos aînés.







# TAXES LOCALES

| | Taxe habitation | | Taxe foncière propriétés bâties | | Taxe foncière propriétés non bâties | | Cotisation foncière des entreprises |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fénétrange | 21,21% | Fénétrange | 19,67% | Haut Clocher | 50,81% | Fénétrange | 25,22% |
| Diedendorf | 18,32% | Diedendorf | 15,76% | Bettborn | 50,10% | Fleisheim | 21,45% |
| Wolfskirchen | 17,81% | Oberstinzel | 11,52% | Fénétrange | 48,18% | Niederstinzel | 21,26% |
| Desseling | 17,56% | Wolfskirchen | 11,33% | Oberstinzel | 47,40% | Haut Clocher | 20,80% |
| Fleisheim | 16,67% | Bettborn | 11,25% | Diedendorf | 44,94% | Belles Forêts | 19,83% |
| Oberstinzel | 16,38% | Sarrebourg | 10,95% | Wolfskirchen | 44,50% | Desseling | 18,74% |
| Loudrefing | 16,16% | Loudrefing | 10,62% | Fleisheim | 43,23% | Sarrebourg | 17,80% |
| Sarrebourg | 15,98% | Fleisheim | 9,50% | Romelfing | 43,06% | Sarraltroff | 17,70% |
| Belles forêts | 15,84% | Dolving | 9,43% | Berthelming | 42,39% | Dolving | 17,65% |
| Dolving | 15,75% | Berthelming | 9,21% | Niederstinzel | 38,16% | Diedendorf | 17,38% |
| Berthelming | 14,97% | Belles Forêts | 8,81% | Loudrefing | 37,87% | Schalbach | 16,92% |
| Bettborn | 14,32% | Sarraltroff | 8,50% | Imling | 37,21% | Imling | 16,65% |
| Schalbach | 14,27% | Romelfing | 8,25% | Dolving | 32,95% | Wolfskirchen | 16,14% |
| Sarraltroff | 14,18% | Schalbach | 7,75% | Sarraltroff | 31,46% | Oberstinzel | 15,68% |
| Imling | 14,15% | Niederstinzel | 7,66% | Schalbach | 31,01% | Bettborn | 15,41% |
| Niederstinzel | 13,81% | Desseling | 7,46% | Sarrebourg | 27,87% | Berthelming | 14,29% |
| Romelfing | 13,78% | Mittersheim | 7,46% | Mittersheim | 25,05% | Romelfing | 13,11% |
| Haut Clocher | 13,73% | Imling | 7,37% | Desseling | 22,63% | Mittersheim | 12,62% |
| Mittersheim | 12,46% | Haut Clocher | 7,05% | Belles forêts | 22,22% | Loudrefing | 12,05% |

*Note du maire: Ci-joint un tableau récapitulant les taxes dans les communes avoisinantes. Nous avons surligné notre village pour que vous vous rendiez compte que nous avons les taxes les plus basses de la région. Faisons en sorte quelles le restent en promouvant notre village et en respectant les biens collectifs tous ensemble.*

## TAXE ASSAINISSEMENT

La redevance assainissement 2013 vient de vous parvenir dans vos boites aux lettres .
Nous avons presque absorbé le retard qui a été pris sur les années passées.
En 2015 au alentour du mois de juin, vous recevrez votre redevance assainissement 2014, et en fin d'année celle de l'année en cours.
La compétence assainissement revient actuellement à la communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud.
De nouveaux tarifs ont été votés début 2014 avant les élections.
La redevance assainissement communautaire est **0.3060** € ht/m3 et la redevance entretien des réseaux 0.07834 € ht/m3 soit au total **0.3843€ ht /m3** qui équivaut à **0.4054 € ttc le m3.**
Une contribution assainissement pour évacuation et traitement des eaux pluviales de l'ordre **de 9.4656 € ht par habitant** se rajoute en plus.
Nos tarifs n'étant plus adéquat, le conseil a décidé de les réajuster :

- redevance assainissement 0**.60€ ttc le m3**, et une part fixe par compteur d'eau de **10€ttc.**

Ce réajustement ne prendra effet que sur la redevance 2015.
Avec ces nouveaux tarifs, nous serons toujours dans les communes les moins chères, voire la moins chère.
Mais nous pourrons faire face dans le futur au besoin de modernisation du réseau.

## DELIBERATIONS D ORIENTATION BUDGETAIRE

Les comptes de la commune sont quasiment terminés, il ne reste que quelques modifications demandées par la trésorerie de Fénétrange afin de bien commencer l'exercice 2015.

Nous allons vous donner les chiffres des différents budgets de la commune réalisés en recettes et dépense, sachant que les chiffres réels pourront légèrement changés.

Et nous présenterons aussi les projets d'investissements pour 2015.

### COMMUNE

| Budget réalisé | Commune |
|---|---|
| Recettes | 513 546 .53 |
| Dépenses | 446 625.41 |
| Excédent | 66 894.12 |

| Projet Investissement | Commune |
|---|---|
| Rénovation salle classe 37b | 33 352.00 |
| Voirie | 71 390.04 |

### CAMPING

| Budget réalisé | Camping |
|---|---|
| Recettes | 458 573.33 |
| Dépenses | 447524.40 |
| Excédent | 11 048.93 |

Malgré une saison d'été maussade, nous avons réussi a réaliser un petit excédent par un suivi des dépenses.

| Projet Investissement | Camping |
|---|---|
| Jeux gonflables | 5 000.00 |
| Système contrôle et sécurité entrée/sortie | 30 000.00 |
| Aménagement tentes | 15 000.00 |
| Aménagement zone camping car | 15 000.00 |
| Voirie/éclairage | 7 000.00 |

Les investissements prévus dans le camping devront être en accord avec le projet que mène la communauté de commune SMS sur la rénovation de la zone de loisirs.

PORT

| Budget réalisé | Port |
|---|---|
| Recettes | 8 979.56 |
| Dépenses | 3 566.18 |
| Excédent | 5 413.38 |

La mise en place d'un droit d'appontement en cours de saison nous a permis de dégager un bel excédent, et nous laisse surtout entrevoir pour les saisons futures une rentrée d'argent nous permettant d'embellir notre port.

| Projet Investissement | Port |
|---|---|
| Aire de jeux bateau | 12 000.00 |
| Aménagement zone camping car | 6 000.00 |

CENTRE NATURE ET SPORT DU LAC VERT

| Budget réalisé | Centre nature et sport |
|---|---|
| Recettes | 164 525.70 |
| Dépenses | 147 058 .43 |
| Excédent | 17 467.27 |

Nous pouvons nous féliciter de l'augmentation de la fréquentation du centre nature et sport et de la motivation des équipes. Le conseil a mis en place différents éléments de communication et de promotion du centre afin de pérenniser le développement des activités, et la fréquentation.

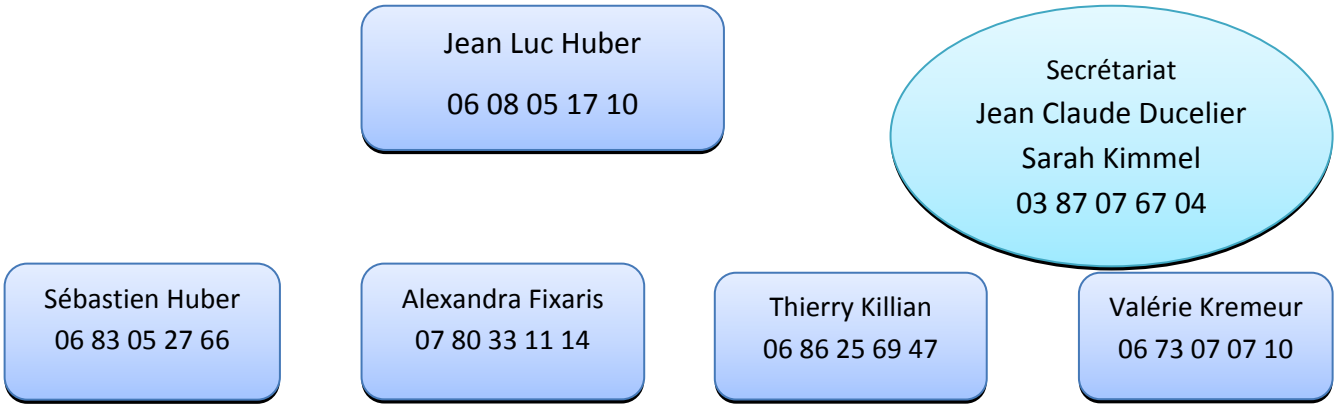
Ce développement passera aussi par une rénovation du centre, le personnel a déjà mis la main à l'ouvrage en donnant un coup de peinture sur les boiseries extérieures des fenêtres.

| Projet Investissement | Centre nature et sport |
|---|---|
| Achat matériel nautique | 3 000.00 |
| Rénovation d une chambre pour handicapé | 10 000.00 |
| Achat de rideau occultant | 4 000.00 |

A noter, la création d'un circuit intérieur et extérieur d'apprentissage de la sécurité routière à l'usage des écoliers, pour créer une nouvelle attraction du centre nature et sport du lac vert.

# ADRESSES UTILES

Mairie de Mittersheim, permanence les mardis et vendredis de 16h à 18h
mittersheim@orange.fr
www.mittersheim.fr




**Pompiers : 18**

(Les numéros directs ne sont plus communiqués, le regroupement des services oblige à passer par un régulateur)

**SAMU : 15**

**Gendarmerie : 17**
(Les numéros directs ne sont plus communiqués, le regroupement des services oblige à passer par un régulateur)

**Pôle déchetterie : 0800 807 018**
Déchetterie de Berthelming, horaires d'ouverture :
Lundi : 9h – 12 h,
Mercredi : 14h – 18 h,
Jeudi : 14h – 18h,
Samedi : 9h- 12h et 13h - 18h

**Abbé Jérôme Petitjean,** Presbytère catholique, Sarraltroff, 03 87 07 74 96

**Pasteur Christophe Strohm**, président du consistoire, Hangviller, 03 87 08 01 16

**Trésorerie Publique, 11 rue des remparts, Fénétrange**
Mme Da Silva : 03 87 07 60 38
Changement des horaires d'ouverture au 01.03.2015 :
Ouverture : Lundi : 13 h – 16 h
Mardi et vendredi : 8h30 – 12 h
Jeudi : 8h30 – 12h, 13h – 16h

**Agence postale, Mittersheim, 03 87 07 67 00**
Horaire d'ouverture :
Mardi : 09 h - 11h 30
Mercredi : 13h30 – 15h
Jeudi : 09 h – 11h30
Vendredi : 13h30 – 15h
Samedi : 09 h – 11h

**Médecin**

Dr Krantz Bletterer 03 87 07 60 33

**Vous retrouverez en fin de bulletin municipal, la majorité des commerçants et artisans de notre village avec leurs coordonnées.**

**Merci de penser à eux pour vos besoins, grâce à leur aide en tant que sponsors nous pouvons vous offrir un bulletin municipal de meilleure qualité.**

# AU COURS DE L'ANNEE



La journée de nettoyage qui a eu un vif succès. Merci à vous tous et merci à Nadine et robert pour l organisation

Rendez vous cette année le samedi 28 mars 2015.

Souvenir de la communion des enfants du secteur dans notre église St HUBERT
le 1 juin







Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre avec remise de médailles à messieurs AUBERT, CORNAIRE et SALVADOR.




Les travaux de rénovation du temple se déroulent selon le planning prévu.

Le conseiller général monsieur POIROT a profité d'un passage dans notre commune pour vérifier l'état d'avancement du chantier bénéficiant d'une subvention du conseil général de la Moselle.

Chaque jeudi, une réunion de chantier se tient en présence de l'architecte monsieur MONCEL, des membres du conseil municipal et des entreprises.

---

Ci –joint quelques photos d'aménagement fait par les conseillères municipales et quelques bénévoles. Merci pour cet embellissement du village.









La liberté d'expression est un droit fondamental de notre pays, je me permets d'insérer cette page dans le bulletin municipal, qui est aussi un moyen d'expression.

De plus sachant que beaucoup de personnes gardent précieusement le bulletin, pour ces informations utiles et surtout pour les souvenirs des moments passés, j'espère que dans quelques mois ou quelques années on se rappellera ces crimes odieux contre ces citoyens qui n avaient comme but le droit a chacun de s'exprimer.

La solitude, l'ennui, la désocialisation, et le manque d'instruction peuvent conduire certaines personnes à commettre des actes extrêmes

L'extrême est toujours une valeur dangereuse et notre région en a déjà beaucoup souffert durant les années, les siècles passées à travers les conflits de territoire, d'opinion et de religion.

Rappelons nous le plus longtemps possibles de ce grand élan de fraternité et d'unité nationale à la suite de ces actes de terrorisme.

## NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

# MANIFESTATIONS 2015

## JANVIER

| | | | |
|---|---|---|---|
| 23 | Assemblée générale | UNC | Salle socio culturelle |
| 24-25 | Week end à Bussang | UNC | |

## FEVRIER

| | | |
|---|---|---|
| 01 | Consultation TGV Vandières : Vote | Mairie |
| 13 | Assemblée Générale du Centre Renouveau | Salle Renouveau |
| 27 | Journée de recrutement des pompiers | Caserne |

## MARS

| | | |
|---|---|---|
| 07 | Soirée Hareng de l'UNC | Salle socio culturelle |
| 07 | Assemblée générale de l'USM, 16h30 | Centre nature et sport |
| 12 | Réunion Elections départementales, 20h | Salle des fêtes |
| 15 | Assemblée générale du YNC | Camping |
| 27 | Assemblée générale Crédit Mutuel, 19h | Tennis couvert |
| 29 | Réarmement USM | Centre nature et sport |

## AVRIL

| | | |
|---|---|---|
| 10 | Collecte de sang de 17H30 à 20H30 | Salle socio culturelle |
| 12 | Régate de l'USM | |

## MAI

Ouverture du Musée, tous les dimanches de 14 à 18 h jusque fin août

| | | | |
|---|---|---|---|
| 08 | Commémoration 10 H + repas | U.N.C. | Monument aux morts |
| 04-07 | Stage aviron | | |

## JUIN

Vente de livres de juin à septembre, tous les après- midi, au Café du Port, Association les Enfants d'Angkor

06-07 1ère régate de ligue de l'YNC

Fête de la musique : à déterminer

## JUILLET

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tous les dimanches matin de 9H à 12H : Stage de voile | | USM | |
| 10 | Collecte de sang | | Salle socio culturelle |
| 13 | Feu d'artifice et soirée dansante | | |
| 17-19 | Festival Mitt'Him | | |
| 18 | Tournoi de Pétanque | ALCM | Camping |
| 19 | Les Mollets Verts, sortie vélo | | YNC |
| Fin juillet | Repas asiatique (date à déterminer) | Les Enfants d'Angkor | |
| 25 | Tournoi de football | ALCM | Camping |
| 26 | Assemblée générale, 10h | ALCM | Tennis couvert |

# AOUT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tous les dimanches matin de 9H à 12H : Stage de voile | | USM | |
| 01 | Tournoi de fléchettes, 18 H | ALCM | Camping |
| 02 | Triathlon | 3SP | |
| 05 | Tournoi de ping-pong, 18 H | ALCM | Camping |
| 03-07 | Stage de voile | USM | |
| 08 | Tournoi de pétanques, 14 H | ALCM | Camping |
| 14 | Tournoi de badminton, 18 H | ALCM | Camping |
| 15 | Tournoi d'aqua volley, 14 H | ALCM | Camping |
| 15 | Fête des tracteurs | Les Vieilles Soupapes | Pont Neuf |
| 22 | Concours Maboul + repas | ALCM | Camping |
| 29 | Fête du port | Amicale des S.P. | Port |

# SEPTEMBRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 06 | Brocante | USM | Port |
| 20 | Journée du patrimoine | | |

# OCTOBRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 03 | Assemblée générale des Donneurs de sang | | |
| 05 | Brioches de l'amitié | Vieilles Soupapes + USFM | |
| 17-18 | Fête avicole | Club Avicole | Tennis Couvert |

# NOVEMBRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 06 | Collecte de sang | Donneurs de Sang | Salle socio-culturelle |
| 07 | Distribution des calendriers des pompiers | Amicale des S.P. | |
| 08 | Fête patronale au port | | |
| 11 | Commémoration 10 H | U.N.C. | Monument aux morts |
| | + Messe œcuménique | | Temple |
| 29 | Vente de la Paroisse protestante | | |

# DECEMBRE

04 St Nicolas

05 Ste Barbe

Fête des anciens, à déterminer

BEYEL
CARBURANTS - LUBRIFIANTS

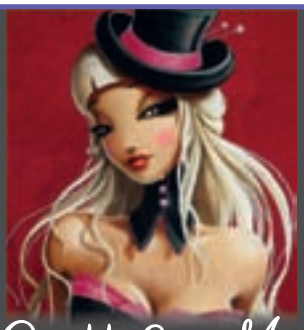
Votre distributeur
de fioul domestique, carburants et pellets
6 rue du Port - **57980 MITTERSHEIM**
**Tél. 03 87 07 67 23** - Fax : 03 87 07 53 41 - E-mail : beyel2@wanadoo.fr

DÉPANNAGE VITRERIE
Traditionnel et contemporain
MENUISERIE KILLIAN
CONTACT@MENUISERIE-KILLIAN.FR
MOB.: 06 86 25 69 47
FABRICATION À VOS MESURES :
PORTES INTÉRIEURES - ESCALIERS - DRESSING - CUISINES
SALLES DE BAIN - PARQUET - FENÊTRES BOIS/PVC
71, GRAND'RUE 57930 MITTERSHEIM
TÉL.: 03 87 07 68 76 - FAX : 03 87 07 64 99

Hôtel-Restaurant
l'Escale
M. et Mme J.P. NOE
CARTE VIANDES ET POISSONS
TERRASSE
MENUS POUR BANQUETS
33, Route de Dieuze - 57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 67 01 - Fax 03 87 07 54 57

SUR «www.lesmeilleursartisans.fr»
DE VOTRE RÉGION
esh
ELECTRICITÉ
RÉNOVATION - DÉPANNAGE
CRÉATION
Sébastien HUBER est à votre disposition
pour conseils et devis gratuits

41, rue de Berthelming 57930 MITTERSHEIM
06 83 05 27 66
esh57930@orange.fr


Coiff & Moi
Coiffure / Manucure / A domicile
10 Grand Rue 57930 Mittersheim
03.87.07.18.46
Facebook/ Coiff & Moi
Avec ou sans rendez-vous
Mardi / Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Jeudi sur rendez-vous
Vendredi : 9h00/18h00
Samedi : 8h30/16h30
Nocturne le mardi sur rdv

Docteur KRANZ-BLETTERER Michèle

- Médecine Générale - Homéopathie
- Capacité de Médecine Aéronautique
- Agréée des Commissions Médicales Primaires Départementales de Sécurité Routières
- Agréée DDASS
Tél. 03 87 07 60 33
68, Grande Rue
57930 MITTERSHEIM
www.docteurkranzmichele.com

BOULANGERIE - PATISSERIE
EPICERIE - TABAC

ISLER Jean-Marc
1, rue de la Plage
57930 MITTERSHEIM

Tel : 03.87.07.67.15

BAR - HOTEL
" AU SOLEIL "
KUNEGEL - KARCHER
20, Rue de Berthelming - 57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 67 21



Imprimerie REPROSERVICE - SARREBOURG - 03 87 03 34 06